

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 43.

à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISSANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont

annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50.

On traite de gre à gre pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Bilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10  
ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.  
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 26 Juillet 1881

ACTES OFFICIELS

Le Prince, par Ordonnance du 5 de ce mois, a nommé dans l'Ordre de Saint-Charles :

**Grand' Croix :** S. Em. le Cardinal Jacobini, Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté.

**Grands-Officiers :** S. Exc. R<sup>me</sup> Monseigneur Palotti, Substitut de la Secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté.

S. Exc. R<sup>me</sup> Monseigneur Rampolla del Tindaro, Secrétaire de la Sacrée Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires à Rome.

NOUVELLES LOCALES

Les travaux de construction du Musée sont poussés avec activité; les murs s'élèvent rapidement, et le gros œuvre de maçonnerie sera achevé, selon toutes les prévisions, vers la fin du mois prochain.

Les abords du Musée seront également rectifiés de façon à coordonner les allées du magnifique jardin Saint-Martin avec l'accès de ce monument.

On signale une certaine décroissance dans la température; le thermomètre baisse légèrement de tous côtés. Néanmoins, les résultats de la période de chaleurs que nous venons de traverser ont été des plus douloureux sur certains points. A Paris, à Lyon, à Bordeaux et dans d'autres grandes villes, on a constaté de nombreux cas d'insolation; la mortalité s'est accrue presque partout. Il y a quelques jours à peine, on relevait à Bordeaux 40°, à Marseille 35°, à Nice 32°.

A Monaco, bien que le thermomètre ait, un jour, marqué 36°, la température s'est élevée rarement au-dessus de 30°, et nous n'avons à regretter aucun accident produit par l'excessive chaleur qui aura marqué le mois de juillet 1881.

Les Explorations scientifiques de la Méditerranée

Un de nos lecteurs, qui joint à une habile pratique médicale le culte assidu des sciences physiques et

naturelles, veut bien nous communiquer la note suivante sur les explorations faites dans la Méditerranée par la commission du *Travailleur*.

Nous nous empressons de publier ces renseignements si dignes d'intérêt.

« J'exprimais tout à l'heure ma répugnance pour les voyages de simple curiosité; eh bien, même dans un pareil voyage, je ne voudrais pas que nous fussions battus. » Ces paroles d'Arago (1) peuvent être rappelées au moment où la commission scientifique du *Travailleur* explore nos côtes et le fond de la Méditerranée. La lettre de M. Edmond Perrier, qu'a reproduite le *Journal de Monaco*, nous promet des moissons inattendues. Hourrah! nous ne serons pas battus.

L'étude de la faune des grandes profondeurs de la mer excite vivement, depuis quelques années, l'intérêt des naturalistes; mais ces recherches avaient été peu encouragées en France, et pendant que la Norvège, la Suède, l'Amérique organisaient des expéditions importantes; que les navires anglais le *Lightning* et le *Valorous* exploraient une partie des mers de l'Europe; que le *Porcupine*, en 1870, sondait dans le golfe de Biscaye, draguait dans la Méditerranée, nos côtes restaient presque inexplorées.

On ne se désintéressait pas de la science; des naturalistes dévoués étaient à l'œuvre, mais sur un champ très restreint et avec des moyens d'action qui sont toujours limités quand les recherches sont l'œuvre d'un seul.

Les brillants résultats ainsi obtenus par M. de Folin dans la fosse du Capbreton avaient montré que le golfe de Gascogne fournirait une ample moisson aux naturalistes qui pourraient y faire des dragages profonds. Le 23 juin 1880, un arrêté ministériel nommait une commission spéciale composée de : MM. Alphonse Milne-Edwards, de l'Institut; de Folin; Vailant, du Museum d'histoire naturelle; Marion, de la Faculté des sciences de Marseille; Fischer, aide-naturaliste au Museum; Périer, de l'Ecole de médecine et de pharmacie de Bordeaux. MM. Gwyn-Jeffreys et Nornam, naturalistes anglais, avaient été invités à assister aux opérations en mer. L'avis du *Travailleur*, commandé par M. E. Richard, était affecté à cette campagne.

Une note présentée à l'Académie des sciences de Paris par M. Alphonse Milne-Edwards a rendu compte des explorations faites par le *Travailleur* au mois de juillet 1880.

Après un an, les savants du *Travailleur*, secondés par le commandant Richard et l'état-major de l'avis, reprennent leurs travaux dans la Méditerranée avec le programme qu'expose M. Perrier et qui était celui du *Porcupine* : « Rechercher la nature du fond de la Méditerranée, en déterminer la température, étudier la composition de l'eau de mer dans les parties profondes, et surtout recueillir les êtres qui vivent aux plus grandes profondeurs, pour les comparer à ceux de l'Océan, assigner la limite extrême des zones où la vie peut se manifester dans les deux mers. »

(1) Discours à la chambre des députés (1837).

Les résultats de l'expédition du *Porcupine*, en 1870, présentent un nouvel intérêt par la comparaison qui pourra en être faite avec ceux que fournira la nouvelle exploration du *Travailleur*. Les dragages ainsi que les sondages relatifs à la température fournirent des éléments d'une valeur inattendue pour l'élucidation de questions d'une haute importance pour la géographie physique et la géologie : les savants du *Travailleur* nous ont déjà prouvé que le flambeau de la science dans leurs mains pénétrera quelques-uns des mystères du monde sous-marin.

Pendant que nos naturalistes sont à l'œuvre, il ne sera pas inutile de rappeler en quelques mots les conclusions de la commission anglaise.

La Méditerranée se compose de deux bassins distincts qu'une élévation de fond de 550 mètres environ suffirait pour séparer complètement; car elle établirait la continuité des terres entre l'Italie, la Sicile et la côte septentrionale de l'Afrique, et par conséquent séparerait le bassin *oriental*, s'étendant de Malte au Levant, du bassin *occidental* occupant l'espace entre Malte et Gibraltar. Un exhaussement même moindre que le précédent isolerait entièrement ce bassin occidental de l'Atlantique; car, quoique la partie la moins large du détroit de Gibraltar ait vers son extrémité *est* une profondeur dépassant 900 mètres, son fond s'élève graduellement vers l'extrémité *ouest* qui s'élargit en même temps. Il en résulte qu'à son débouché, entre les caps Trafalgar et Spartel, il n'a, dans sa majeure partie, qu'un fond de 180 mètres, qui n'en excède pas 360 dans ses passes les plus excavées. Le fond s'inclinant depuis cette crête élevée du côté de l'ouest, soit vers l'Atlantique, constitue ainsi une espèce de « chute » marine entre cet Océan et la Méditerranée.

Le bassin occidental a environ 2,700 mètres sur une grande partie de sa circonscription, profondeur qui est parfois dépassée; tandis que celle du bassin oriental, sur un grand nombre de points, atteint 3,500 mètres et même 3,900 mètres. Donc, une élévation de la surface totale, qui transformerait la Méditerranée en deux lacs complets, ne diminuerait pas relativement de beaucoup leur profondeur.

L'effet de la saillie vers l'extrémité occidentale du détroit de Gibraltar est de couper toute communication directe entre les eaux *profondes* de la Méditerranée et celles de l'Atlantique, pendant qu'elle permet une communication entre leurs eaux *superficielles*; mais, comme nous allons le voir, cette limitation apportée à l'échange des eaux des deux mers affecte la constitution de celles de la Méditerranée à une profondeur beaucoup plus considérable que ne l'est celle de leur canal de communication.

Un premier point de différence entre l'eau de la Méditerranée et celle de l'Atlantique concerne les proportions de sel qu'elles renferment. Il résulte de nombreuses analyses que l'eau de la Méditerranée est plus salée que celle de l'Atlantique, mais que l'excès du sel reste compris dans des limites très restreintes.

La densité de l'eau de l'Atlantique a donné un maximum de 1,0269 et un minimum de 1,0261; la moyenne de toutes les observations étant de 1,0265.

Le maximum s'observe dans l'eau de la surface, le minimum dans celle du fond.

Les limites de la densité de l'eau méditerranéenne étaient comprises entre un maximum de 1,0292 et un minimum de 1,0268. Mais il y avait, quant au degré de salure, une différence très marquée entre l'eau de la surface et celle des profondeurs.

La densité maximum s'était manifestée d'abord, dans le bassin occidental, à des profondeurs modérées. On s'attendait qu'en sondant à de plus grandes, l'eau serait encore plus dense. Ce n'est pas toutefois ce qu'on trouva; car, c'est à la plus grande profondeur que l'excès de densité fut moindre.

Les analyses semblent démontrer que l'excès de salure est le plus fort dans les eaux peu profondes, et qu'il diminue en descendant plus bas.

Il n'y a rien de plus marqué que le contraste que présentent les phénomènes de température de la Méditerranée et ceux de l'Atlantique.

(La fin au prochain numéro)

M. Renou, directeur de l'observatoire du Parc Saint-Maur, à Paris, a présenté le 18 juillet, à l'Académie des sciences de Paris, le résultat de ses constatations thermométriques des derniers jours.

Ce savant observateur s'est servi d'un instrument perfectionné, lequel donne des indications qu'on a lieu de croire d'une rigoureuse exactitude. Il n'hésite pas à déclarer que jamais température aussi élevée n'a été authentiquement constatée à Paris. Nous disons authentiquement, car M. Renou reconnaît que des chiffres supérieurs ont parfois été avancés, mais il démontre que les températures de 40° (observation de Cassini, le 7 août 1704), de 39° et de 40° au-dessus de zéro (déclarées en 1763) sont manifestement erronées et correspondent à des températures inférieures.

M. Renou a observé à Saint-Maur 35° au-dessus de zéro; le 15 juillet, il a observé 37° 8/10, c'est-à-dire bien près de 38°.

Ce sont là des chiffres énormes pour le climat de Paris. Quand on songe que pendant les froids de cet hiver sa température a oscillé de 4° au-dessus de zéro à 7° et 10° au-dessous, qu'elle a été en moyenne de 2° au-dessous de zéro, on trouve en définitive pour les moyennes des températures extrêmes de Paris, cette année (supposé que la moyenne de la chaleur ait été de 25° au-dessus de zéro), une différence de 27° entre l'hiver et l'été, ce qui constitue une grave intempérie.

Le journal était déjà composé et le tirage commencé, lorsque nous arrive une nouvelle aussi douloureuse qu'inattendue.

Madame MARIE-CHARLOTTE HENSEL, veuve de Monsieur FRANÇOIS BLANC, vient de mourir à Moutiers (Savoie).

Le personnel des établissements de la Société des Bains de Mer et de la Société Industrielle partage le deuil de sa famille. La population de la Principauté tout entière s'y associe et ne saurait oublier l'inépuisable charité de Madame BLANC.

#### CHRONIQUE DU LITTORAL

**Marseille.** — Un arrêté du ministre de l'agriculture et de commerce, rendu sur l'avis de la section permanente de la commission supérieure du phylloxera, décide que les orangers et autres arbustes à feuillage persistant pourront circuler, dans toute l'étendue du territoire de la République française, dans les conditions d'emballage habituelles à ce mode de commerce.

Les produits horticoles susdits ne pourront circuler qu'autant qu'ils seront accompagnés d'un certificat d'origine émanant du commissaire de police et, à son défaut, du maire de la localité, attestant que la pépinière d'où ils sortent ne cultive pas de vignes et qu'elle est séparée

de tout point phylloxéré par une distance d'un kilomètre au moins.

**Saint-Raphaël.** — La fête patronale de Saint-Raphaël sera célébrée les 6, 7 et 8 août, avec un éclat exceptionnel. Le *great attraction* sera le feu d'artifice tiré sur l'îlot du Lion de Mer, et l'embrasement de la rade.

Dans notre pays de marins, il n'est pas de fête populaire sans régates: La Saint-Pierre aura donc ses régates qui, pour être modestes, n'en seront pas moins appréciées par toute la population maritime.

**Cannes.** — Chaque année et à époque fixe, les bois de l'Estérel deviennent la proie des flammes.

La chaîne de l'Estérel, boisée dans presque toutes ses parties, ne sera bientôt plus qu'un immense rocher nu, léché par le feu.

L'imprudence d'un passant a suffi, la plupart du temps, à communiquer le feu à la matière combustible qui couvre les montagnes de l'Estérel.

On se souvient encore de l'incendie de 1880, qui causa de grands dommages et dont l'extinction ne fut prompte et complète que grâce aux secours actifs apportés par l'autorité militaire.

Samedi, un nouveau sinistre s'est déclaré sur le territoire de la commune de Mandelieu, près des mines de Vaux. Deux kilomètres de bois environ ont été détruits sur une propriété de M. Olivier, de Grasse. Les dégâts sont évalués à 3 ou 4 mille francs.

**Nice.** — Des pièces fausses de 5 francs, à l'effigie de Louis-Philippe et au millésime de 1840, sont mises en circulation depuis quelques temps dans la ville. Ces pièces sont en plomb, recouvertes d'une mince couche d'argent; on les reconnaît au toucher, à leur onctuosité pour ainsi dire, à leur son mat. L'exergue « Dieu protège la France » est à peine visible. (*Journal de Nice*)

— Un léger tremblement de terre, dont Paris, Lyon et Gap se sont ressentis avant-hier, a également été observé à Nice, pendant la même nuit.

L'oscillation, très courte, s'est produite par deux fois, et d'une façon très faible. Cependant, dans de certaines maisons, nous écrivit un de nos lecteurs, la secousse a été assez forte pour faire craquer les meubles.

Le tremblement de terre n'a duré que quelques secondes, et c'est un phénomène qui se reproduit assez souvent, sans danger aucun, pour que nos lecteurs n'y attachent pas plus d'importance qu'il ne faut. Il n'y a pas de crainte à avoir. (*Petit Nigois*)

**Ventimiglia.** — Le ministère des travaux publics a ordonné à l'administration des chemins de fer de la Haute-Italie d'augmenter le matériel roulant, afin d'améliorer le service. Tout le matériel des wagons et des locomotives sera constitué dans les ateliers italiens, et notamment dans ceux de Pietrarsa. (*Italie.*)

**Conti.** — Un grand incendie a éclaté le 14 juillet au soir dans la bourgade Trucchi. On a à déplorer la mort d'un enfant. Six maisons ont été détruites. La récolte a été brûlée et plusieurs bœufs ont été asphyxiés.

#### LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

A cette période de l'année, le monde parisien se divise en trois catégories bien distinctes: le sédentaire, le voyageur et l'ubiquiste. Le sédentaire aime Paris par dessus tout autre lieu, et rien ne pourrait le décider à en sortir; pour lui, les lacs du bois de Boulogne valent mieux que ceux de la Suisse; le mont Valérien est plus pittoresque que les montagnes d'Ecosse; la Seine possède une brise préférable à celle de la mer. Le voyageur, séduit par le mirage des lointaines perspectives, part pour une course soigneusement préparée à grand renfort de guides et d'ouvrages spéciaux, et ne jure que par Jeanne ou Conty. L'ubiquiste est partout à la fois: courir d'ici et de là, respirer toutes les atmosphères, voilà sa mission. Vienne le moindre incident, vous le retrouvez à Paris, et c'est lui qui compose ces foules si souvent observées dans les solennités parisiennes, aux époques où la capitale est censée déserte. C'est lui qui fait qu'en cette saison la proportion des visiteurs de nos villes de plaisance s'est accrue de plus de trois cent mille personnes depuis quarante ans. En ce moment, le tourisme bat son plein, et la période des vacances va encore accentuer le mouvement des voyages. Mais aussi, comment résister aux séductions qui se multiplient autour de vous pour stimuler, exalter actuellement le goût des déplacements? Les administrations de chemin de fer ont si bien combiné leurs itinéraires tentateurs, et leurs tarifs sont si réduits pour la circonstance, si bien mis à la portée

de toutes les bourses, que nul n'y résiste de gaité de cœur.

Paris se ressent vivement de l'émigration à laquelle se livrent ses habitants, et, comme les peuples heureux, en arrive, en cette saison, à n'avoir plus d'histoire. Les allées et venues des princes de maison souveraine, les mariages ou les enterrements forment à peu près tout le bagage des événements qui s'y passent.

A peine la duchesse d'Edimbourg avait-elle quitté l'hôtel d'Albe, que son cousin, le grand-duc Nicolas, arrivait à Paris. Le grand-duc, qui n'a que vingt-deux ans, est l'aîné des sept enfants du grand-duc Michel et de la princesse Cécile de Bade, fille du feu grand-duc Léopold. Le grand-duc Michel, le plus jeune des oncles de l'empereur Alexandre III, est un des officiers les plus braves et les plus instruits de l'armée russe. C'est un canophile passionné et, comme Gavarni, il estime absolument que ce qu'il y a de meilleur dans l'homme, c'est le chien. Les appartements de son palais de Saint-Petersbourg sont pleins de quadrupèdes, et plus d'un mollet diplomatique a eu maille à partir avec les animaux favoris de Son Altesse Impériale. Le grand-duc s'égaie assez volontiers des exploits de ses préférés. Du temps où M. de Bismark était à Saint-Petersbourg, le grand-duc trouva plaisant, une fois, de lâcher sur son visiteur, au départ, un de ses *bulls* les moins aimables. Le pantalon du futur chancelier de l'empire d'Allemagne faillit y rester.

L'affaire fit tapage, et le czar dut s'en mêler, mais M. de Bismark ne parut plus jamais, durant tout son séjour à Petersbourg, chez le troisième frère d'Alexandre II.

Le grand-duc Nicolas-Michaïlovitch vient en France pour achever de se remettre, à Biarritz, d'une maladie de langueur qui a fort éprouvé sa constitution.

Parmi les deuils de la semaine, la mort du comte de Neuville, qui s'est tué d'un coup de pistolet pendant un accès de fièvre jaune, et celle de M<sup>lle</sup> Sabine de Noailles, ont vivement impressionné la haute société française. M<sup>lle</sup> de Noailles était fille du duc et de la duchesse de Mouchy et n'avait que treize ans. C'était une enfant sympathique et charmante, qui rappelait beaucoup sa mère et qui promettait d'ajouter à la maison de Noailles un de ces types de femmes d'élite dont elle semble avoir le privilège. Il reste encore un enfant au duc de Mouchy, le jeune prince de Poix, qui a quinze ans et est désigné par l'impératrice Eugénie pour recueillir une grande partie de sa fortune.

Jeudi, il y a eu une grande réception chez Victor Hugo, dans son hôtel de l'avenue d'Eylau, — je me trompe, de l'avenue qui porte son nom — à l'occasion de sa fête. Après un dîner très animé et couronné par des toasts auxquels le poète a répondu les larmes aux yeux, les illustrations du monde littéraire parisien ont défilé devant l'auteur des *Contemplations*, dans son salon encore rempli des souvenirs de la fête du 27 février.

C'est au milieu des couronnes de laurier tressées pour le poète que ses petits-enfants Jeanne et Georges lui ont récité un compliment exquis, puis Georges Hugo a tiré sur la pelouse du jardin un feu d'artifice, dont la pièce principale rappelait la solennité du jour.

Beaucoup de dames étaient venues à la réception du poète en jupes courtes, et leur choix a été vivement approuvé. Rien de gracieux, d'approprié à la saison où nous sommes comme la jupe courte. C'est bien celle qui convient à l'été, avec son laisser-aller et sa libre allure. Il faut laisser aux fêtes de l'hiver les traînes avec leur majesté et leur gravité.

Les mariages du jour sont ceux du vicomte Boberil avec M<sup>lle</sup> de Beaufranchet, et du comte de la Porte avec M<sup>lle</sup> de Saint-Gervais. Exposition du trousseau et des cadeaux de noces, naturellement, au programme. Cette mode d'exhibition de vêtements intimes vient, qui l'eût dit? de la prude Angleterre, où l'on crie cependant *shoking* si le mot pantalon est prononcé. Voyez quelle contradiction! De l'autre côté du détroit, les cadeaux offerts à la mariée par ses parents ou ses amis portent le nom du donateur, et vous jugez dès lors quelle émulation de faire grand suscite ce procédé. Il est un pays où le trousseau de la mariée donne lieu à une scène plus curieuse et plus originale encore. Dans les villes des provinces basques espagnoles, lorsqu'une fille se marie, il est d'usage de

promener son trousseau à travers le pays. On range le linge et les robes dans de grands paniers d'osier peints de diverses couleurs, placés sur une charrette dont on serre les roues pour les faire grincer. Le désagréable gémissement du véhicule attire tout le monde sur les portes. Le conducteur du chariot crie alors, à tue-tête, la nomenclature de tous les objets contenus dans les paniers, et l'on dit que le nombre réel des douzaines de chemises, draps ou serviettes, jupes ou mantilles est fort augmenté par la vanité proverbiale de nos voisins d'outre-monts.

C'est égal, je recommande aux faiseurs de féerie la promenade du trousseau. Voilà un prétexte à tableau pittoresque et à défilé original.

BACHAUMONT.

FAITS DIVERS

Le tremblement de terre qui a été ressenti à Nico, dans la nuit du 21 au 22 juillet, a été remarqué dans plusieurs localités.

On en a signalé les effets à Gap, où les secousses ont été d'une violence peu commune; à Evian-les-Bains, à Annecy, on a d'abord entendu un grondement souterrain qui s'est prolongé pendant plusieurs secondes, puis il y a eu tout à coup une double oscillation, très sensible, qui a mis tous les habitants en émoi.

A Grenoble, il y a eu six oscillations; toute la population a été réveillée. A Mâcon, deux très vives secousses se sont produites, mais sans accident pour personne; à Bourges, toute la population a été réveillée en sursaut et mise en éveil. A Genève, deux secousses bien distinctes ont eu lieu: la première, très marquée, venant du nord au sud; la seconde, plus violente encore, qui a occasionné la chute d'un certain nombre de cheminées. Enfin, à Chalon-sur-Saône, cinq secousses se sont succédé en diminuant cependant d'intensité. Un plafond s'est écroulé, maison Picot, rue Thiars, et plusieurs murs se sont lézardés à la sous-préfecture.

M. Duchesne, l'ex-ténor de l'Opéra-Comique, que nous avons applaudi sur la scène de Monte Carlo avec Faure et M<sup>me</sup> Carvalho, est engagé cette année au Caire.

M<sup>lle</sup> Fechter, fille du célèbre comédien, que nous avons eu maintes fois, à la même époque, occasion de féliciter, va épouser M. Bosquin de l'Opéra. La charmante cantatrice quittera le théâtre pour se consacrer, dit-on, au professorat.

VARIÉTÉS

Le Gilet

Une partie de l'habillement de l'homme, le gilet, bien modeste aujourd'hui, puisqu'il est le plus souvent dérobé aux yeux par le vêtement principal, a été, au siècle dernier, un objet de luxe insensé. Le gilet a fait des folies.

D'où vient le nom? Les uns prétendent que c'est de Gille, personnage du théâtre de la foire, qui portait en effet une sorte de veste sans manches; les autres, que Gille est tout simplement le nom du premier fabricant de cette sorte de vêtement.

Quoi qu'il en soit, il est certain que l'origine du gilet est très ancienne. C'était une des pièces essentielles du costume des Gaulois. Plus tard, on le désigna sous le nom de pourpoint. Il était fait de laine ou de coton piqué entre deux étoffes et servait à couvrir la poitrine et le dos des hommes d'armes.

A la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, il devint la pièce principale de l'habillement et remplaça la cotte, qui se portait sur le surcot. Avec la dénomination de pourpoint existait, sous Charles VI, le *gippon*, signalé sous le règne suivant comme servant à attacher les chausses dans le costume de Jeanne Darc, et qui était le gilet rond à manches ou veste de dessous.

Aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, le pourpoint eut un collet, des manches et même des basques.

L'habit à la française, qui parut au temps de Louis XIV, donna naissance au gilet richement brodé de soie, d'argent ou d'or. On le nommait veste.

L'élégant qui se respectait comptait ses gilets par

douzaines, par centaines. Nous parlons de l'élégant français, car à l'étranger, en Allemagne par exemple, c'était bien autre chose. Le luxe de la toilette était à l'apogée le plus idéal. Un ministre de la monarchie saxonne possédait 300 gilets et autant de perruques.

Tant de perruques, disait le Grand Frédéric en parlant du comte de Brühl, et si peu de tête! C'était donc un musée de gilets qu'il fallait posséder au dix-huitième siècle pour être un homme à la mode. On le faisait en drap, en soie, en bouracan, en velours, en tissu d'or. Ce vêtement était une œuvre d'art, une toile de peinture enrichie à l'infini. On brodait du haut en bas de petits personnages galants, des scènes comiques, des chasses, des pastorales, les fables de La Fontaine, etc.

Sur telle poitrine privilégiée appartenant à un financier, à un fermier général, à un Joardain quelconque, s'étaient les Amours de Mars et de Vénus; sur celle d'un maréchal de camp en disponibilité, une revue de cavalerie. On citait tout particulièrement le gilet d'un petit maître, un type de ces petits maîtres rimant des bouquets à Chloris; ce gilet, qui causait des distractions à la cour de Louis XV, représentait des scènes d'opéras en vogue: *le Huron*; *le Tableau parlant*, de Grétry; *la Folle par amour*; *la Folle journée*.

Cette mode de gilets à tapisseries dura jusqu'à la fin du règne de Louis XVI.

Une estampe de Bachaumont nous donne, à la date du 26 mars 1787, la description des gilets aux notables brodés. C'était lors de la réunion des notables: « Le roi est au milieu sur son trône; de la main gauche il tient une légende où on lit ces mots: *l'âge d'or*; mais par une maladresse fort indécente, il est placé de façon, sur la poche, que de sa main droite il semble fouiller dedans. »

Que dire des boutons attachés à ces gilets? Ils avaient la circonférence d'un écu de six livres, pièce plus large que notre pièce de 5 francs. Ils étaient en acier travaillé, en marcasite, en pierre fine et même en diamant.

Le comte d'Artois se faisait remarquer par ses boutons en pierre ou en émail, et couverts de miniatures reproduisant les beautés célèbres, des bustes antiques, des métamorphoses des dieux. Enfin les musqués et les coureurs de ruelles portèrent sur leurs boutons le portrait de leurs belles et leur chiffre.

Quand vint l'époque révolutionnaire, les sujets d'ornementation changèrent avec la forme du gilet qui se raccourcit. Le bouton porta les scènes de la Révolution, les portraits des hommes éminents du jour: Robespierre, l'homme le mieux poudré de France; Couthon, coiffé à l'oiseau royal; Henriot, Saint-Just, Fouquier-Tinville, Joseph Lebon, Jourdan, Marat, etc.

Sur quelques gilets intransigeants, on voyait de charmantes petites guillotines encadrées dans des verres de montre bombés. Enfin, les habitués des jardins de plaisirs, des Folies d'Orléans, des Folies Saint-James et autres lieux d'orgies mythologiques sous le Directoire, portaient des boutons sur lesquels était peint le portrait d'une danseuse qui figurait dans les gloires et apothéoses de l'Opéra.

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

Conformément au règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des salons n'est accordée qu'aux personnes munies de cartes.

L'entrée des salles de jeu est interdite aux habitants de la Principauté. Elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

Les cartes d'admission sont délivrées au Secrétariat du Casino.

Etude de M<sup>e</sup> Henri LEYDET, Notaire à Monaco.

PURGE D'HYPOTHEQUES LÉGALES

Suivant acte passé devant M<sup>e</sup> Henri Leydet, notaire à Monaco, le neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-un, Madame Marie-Charlotte Hensel, veuve de monsieur François Blanc, propriétaire, demeurant et domiciliée à Monaco, ayant élu domicile en sa demeure à Monaco, quartier de Monte Carlo,

A acquis pour le prix principal de quatre-vingt-quatorze mille francs,

1<sup>o</sup> De madame Jeanne-Marie Curti, veuve de monsieur Jean Otto, propriétaire;

2<sup>o</sup> De monsieur Nicolas Otto, entrepreneur de travaux de menuiserie;

3<sup>o</sup> Et de madame Nathalie Otto, épouse de monsieur Edouard Yungmann, employé au Casino;

Demeurant et domiciliés tous à Monaco, ayant élu domicile en leur demeure respective;

Une parcelle de terrain mesurant une superficie de mille cent soixante-quinze mètres carrés, plantée de limoniers, citronniers, vignes et autres arbres fruitiers, sise sur le territoire de la Principauté de Monaco, au quartier des Moulins-Inferieurs, et confrontant:

Au nord, à la propriété de M. Léon de Sigaldi;

A l'ouest, à une ruelle conduisant à la même propriété;

Au sud, au boulevard des Bas-Moulins;

A l'est, à la propriété restant aux vendeurs.

Une expédition entière et transcrite dudit acte a été déposée aujourd'hui même au greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble qui vient d'être désigné des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tout droit sur cet immeuble.

Monaco, le 25 juillet 1881.

H. LEYDET, avocat.

AVIS

Les créanciers de la faillite SELLIER sont invités à se présenter le premier août prochain, jour de lundi, à neuf heures du matin, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, pour assister à la vérification des créances.

Monaco, le 25 juillet 1881.

Le Greffier en chef,

RAYBAUDI.

Les créanciers du sieur Charles Giuglaris, failli, qui n'ont pas encore remis leurs titres de créance, sont invités, de nouveau, à se présenter en personne ou par fondé de pouvoir au syndic de la faillite, et à lui remettre leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du Tribunal Supérieur.

La vérification des créances aura lieu le 8 août prochain, à 10 heures du matin, en la salle des audiences du Tribunal Supérieur.

Le Greffier en Chef,

RAYBAUDI.

Mademoiselle Françoise Paolini a vendu son fonds de comestibles, rue du Commerce, à madame Marie Prato.

Les créanciers, s'il en existe, peuvent se présenter dans la huitaine.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Juillet	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL						
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir									
	17	761.2	761.5	760.9	760.7	760.7	27.2	28.6	29.8	28.2				26.2	74	ESE, SO	très beau		
18	63.2	63.5	63.1	62.7	63.1	27.2	28.7	27.4	26.8	25.1	80	SO faible	id.						
19	63.2	63.3	62.3	61.5	61.2	28.2	29.4	29.8	27.6	26.8	74	S, SSO	très beau, s. voilé						
20	61.2	59.8	60.1	59.2	59.3	28.2	28.9	28.6	28.3	26.4	65	calme, S	très beau						
21	59.5	59.8	59.2	58.3	58.5	26.8	28.4	27.7	26.6	26.2	76	ESSO	très beau, s. nuages						
22	57.5	56.9	55.8	54.8	57.1	27.2	28.6	30.9	30.2	24.2	66	SSO fort, S, NE	très beau						
23	61.2	61.3	60.2	60.8	61.5	27.2	28.1	28.2	27.8	25.6	58	SSO	id.						
DATES												17	18	19	20	21	22	23	
Températures extrêmes												Maxima	30.2	28.7	31.1	29.2	29.2	32.1	28.5
												Minima	24.2	25.2	24.5	24.2	24.2	24.2	24.2

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 18 au 24 Juillet 1881.

GOLFE JUAN.	b. Six Sœurs, fr., c. Sève,	sable.
ID.	b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	id.
ID.	b. Divine-Providence, id., c. Fochon,	id.
L'ESTAQUE.	b. Revanche, id., c. Raphes,	poteries.
MARSEILLE.	b. St-Laurent, id., c. Bosano,	briques.
CAGNES.	b. l'Assomption, id., c. Jaume,	id.
GOLFE JUAN.	b. la Fortune, id., c. Moute,	id.
ST-RAPHAEL.	b. Quatre-Frères, id., c. Jovenceau,	id.
ID.	b. l'Eclaireur, id., c. Jovenceau,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin,	id.
ID.	b. l'Intrepide, id., c. Gai,	id.
ID.	b. St-Pierre, id., c. Cantoné,	id.
ID.	b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	id.
ID.	b. Six-Sœurs, id., c. Sève,	id.
MENTON.	cutter, Vierge-des-Anges, id., c. Cosso,	fûts vides.
ST-RAPHAEL.	b. Jeune-Paulin, id., c. Daver,	sable.
CAGNES.	b. l'Assomption, id., c. Jaume,	id.
GOLFE JUAN.	b. le Charles, id., c. Allegre,	id.
ID.	b. l'Ange-Gardien, id., c. Musso,	id.
ST-RAPHAEL.	b. l'Intrepide, id., c. Gai,	id.

Départs du 18 au 24 Juillet 1881.

AGAY.	b. Trois-Frères, fr., c. Sicard,	sur lest.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, id., c. Lubrant,	id.
GOLFE JUAN.	b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	id.
ID.	b. Six-Sœurs, id., c. Sève,	id.
ID.	b. Divine-Providence, id., c. Fochon,	id.
VILLEFRANCHE.	b. l'Assomption, id., c. Jaume,	id.
GOLFE JUAN.	b. la Fortune, id., c. Moute,	id.
ST-RAPHAEL.	b. Quatre-Frères, id., c. Jovenceau,	id.
ID.	b. l'Eclaireur, id., c. Jovenceau,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin,	id.
ID.	b. l'Intrepide, id., c. Gai,	id.
ID.	b. St-Pierre, id., c. Cantoné,	id.
ID.	b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	id.
ID.	b. Six-Sœurs, id., c. Sève,	id.
MENTON.	cutter, Vierge-des-Anges, id., c. Cosso,	fûts vides.
ST-RAPHAEL.	b. Jeune-Paulin, id., c. Daver,	sur lest.
CAGNES.	b. l'Assomption, id., c. Jaume,	id.
GOLFE JUAN.	b. le Charles, id., c. Allegre,	id.
ID.	b. l'Ange-Gardien, id., c. Musso,	id.
ST-RAPHAEL.	b. l'Intrepide, id., c. Gai,	id.

A VENDRE

Au quartier de la Revoire, à 90 mètres de la gare, une MAISON avec rez-de-chaussée et premier étage, et 208 mètres carrés de terrain. — Puits à bon port.

Prix : 12,500 francs.

S'adresser à M. BERAUDO, chiffonnier.

A VENDRE

Une GRANDE MAISON, sise à Monaco, quartier de la Condamine, rue Grimaldi, montée de trois étages sur rez-de-chaussée et caves, ayant divers bâtiments annexes dans la cour et un pavillon donnant sur la rue Grimaldi.

Produit net : 7,000 francs.

Mise à prix : 60,000 francs.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. AUGUSTE CIOCO, à Monaco.

HORAIRE DE LA MARCHÉ DES TRAINS DU 30 MAI 1881 — SERVICE D'ÉTÉ

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	471 mixte matin	1389 mixte matin	477 mixte matin	481 omnib. matin	485 mixte matin	501 mixte soir	533 mixte soir	487 omn. soir	1385 mixte matin
	1 <sup>e</sup> cl.	2 <sup>e</sup> cl.	3 <sup>e</sup> cl.										
240	29 55	22 15	16 25	Marseille	12 20			7 55	11 10			1 21	
173	21 30	16	11 70	Toulon	2 41		6 40	9 38	1			3 41	
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 32	9 10	11 10	1 52	4 58			8 18	
16	1 95	1 45	1 10	Nice	8 30	10 22	12 08	2 44	5 50			9 16	
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-s-Mer	8 55		12 26	2 59		4 40	6 55	9 30	6 10
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu	9 01		12 44			5 01	7 13	9 48	6 45
7	» 85	» 65	» 45	Eze	9 09		12 52			5 09	7 21	9 56	6 57
»	» 70	» 55	» 35	Monaco	9 30		1 14	3 44		5 31	7 44	10 20	7 26
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	9 36		1 20	3 51		5 37	7 50	10 26	
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebr.	9 45		1 32	4		5 46	8 01	10 35	
10	1 20	» 90	» 65	Menton	9 58		1 55	4 16		5 55	8 18	10 54	
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille h. de Rome	11 47		3 45	7 10			10 20	3 35	
173	19 15	13 55	9 65	Gènes	6 05		10 20	10 50			10 53	10	

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

dist. kilom.	1 <sup>e</sup> cl.	2 <sup>e</sup> cl.	3 <sup>e</sup> cl.	STATIONS	478 mixte matin	500 omnib. matin	482 mixte matin	486 mixte matin	488 omnib. matin	492 mixte soir	494 mixte soir	498 mixte soir
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille h. de Paris	6 35		10 35	12 45	3 15	7 20	10 20	
10	1 20	» 90	» 65	Menton	7		8 20	11 05	1 18	3 49	7 50	10 45
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebr.	7 10		8 30	11 15	1 29	4 01	8	
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	7 20		8 40	11 25	1 39	4 11	8 11	11 04
»	» 85	» 65	» 45	Monaco	7 29		8 48	11 34	1 46	4 18	8 19	11 10
7	» 85	» 65	» 45	Eze	7 49		9 10	11 54		4 38	8 39	
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu	7 57		9 18	12 02	2 12	4 48	8 47	11 37
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-s-Mer	8 04		9 25	12 10	2 18	4 53	8 55	11 44
16	1 95	1 45	1 10	Nice	8 16		9 37	12 22	2 29	5 05	9 07	11 56
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	6 08		9 55	1 35	2 45	5 20	9 40	12 04
173	21 30	16	11 70	Toulon	7 18		11 05	2 44	3 37	6 40	10	12 59
240	29 55	22 15	16 25	Marseille	11 48		3 23	8 16	7 35		5 10	
					1 55		5	10 21	9 12		7 35	

L'heure de Rome avance de 47 minutes sur celle de Paris.

GRAND HOTEL DES BAINS A MONACO.

MICHEL SALEROU. — Cet hôtel, admirablement situé sur la plage et possédant 100 chambres et salons, est exposé au Midi; il est environné de jardins et en pleine façade sur la mer.

SALLE DE RESTAURANT avec grande terrasse sur la mer

SALON DE CONVERSATION où se trouvent tous les journaux et publications littéraires

BAINS DE MER, D'EAU DOUCE CHAUDS en toute saison

TABLE D'HOTE Déjeuner à 11 heures. — Dîner à 6 heures. CUISINE FRANÇAISE

La pension durant la saison des Bains est à des prix modérés

ÉTABLISSEMENT HYDROTHERAPIQUE Installation récente des plus complètes L'omnibus de l'hôtel se trouve à tous les trains

F. PETER LE MONNIER CHIRURGIEN-DENTISTE rue Antoinette, maison Lang, à la Condamine Visible tous les samedis.

A VENDRE 6,000 mètres de TERRAIN sis en face du Casino, dans une fort belle position. S'adresser à M<sup>e</sup> Valentin, notaire, 5, place du Palais.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1881

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Établissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féériques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds. — Hydrothérapie.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.